

Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (47 000 habitants – 63 communes), qui bénéficie dans un écrin de verdure d'équipements et de programmation culturelle variés s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

Elle recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

Agent d'entretien du domaine public – Equipe volante (H/F) **(Catégorie C – filière technique)**

Au sein de l'équipe propreté urbaine – équipe volante et sous la référent propreté urbaine, vous aurez pour principales missions d'assurer la propreté des voies publiques et la collecte des déchets dans le respect du plan d'actions du service. Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

Nettoieement des voies et espaces publics :

- - Ramasser et nettoyer les terrains vagues et les squares
- - Ramasser et nettoyer le marché couvert et ses abords tous les mercredis et samedis et la veille si nécessaire
- - Nettoyer les espaces publics avant et après des festivités (par balayage manuel ou mécanisé)
- - Vider et nettoyer les corbeilles à papier ainsi que les toutounets des espaces publics
- - Désherber les rues du centre-ville
- - Déneiger les voies de circulation et les trottoirs des services publics en période hivernale

Surveillance de la propreté des espaces publics et sensibilisation des usagers :

- - Surveiller et alerter de la présence de dépôts sauvages
- - Repérer les pollutions ou dégradations des espaces publics
- - Observer les lieux d'implantation des corbeilles à papier et vérifier leur adéquation aux besoins du public
- - Rendre compte à sa hiérarchie des dégâts constatés sur le secteur
- - Prendre l'initiative d'une intervention de 1er niveau à titre préventif
- - Expliquer à la population les règles de propreté et d'hygiène sur la voie publique

Suivi et entretien des équipements et matériels :

- - Utiliser les produits et matériels d'entretien et de nettoyage des voies et espaces publics
- - Désinfecter et entretenir les matériels
- - Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation des produits dangereux
- - Signaler son intervention par une signalisation
- - Ranger les objets déplacés après intervention
- - Lire et comprendre une notice d'entretien, une consigne de sécurité
- - Détecter les anomalies des équipements et les risques d'accidents

Suppléance :

- - Susceptible d'intervenir en cas de besoin sur poste balayage manuel ou mécanisé

Profil :

- - connaître les techniques manuelles ou mécanisées de balayage, nettoyage et lavage des voies et espaces publics,
- - avoir des connaissances sur les techniques de désherbage et de déneigement,
- - aptitudes physique au travail en extérieur par tous les temps (station debout prolongée) et à la manipulation de petites charges et de produits pouvant être toxiques,
- - sens du service public,
- - respect de la hiérarchie et du travail en équipe,
- - disponibilité,
- - permis B obligatoire.

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement. Rémunération statutaire en catégorie C de la FPT.

Horaires variables en fonction des obligations de service public.

Planning hebdomadaire classique : lundi au jeudi de 7h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 et vendredi de 7h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 ou planning à horaire décalé en soutien du balayage mécanique du centre-ville (4h45 à 11h45) + travail le samedi par rotation (5h à 8h et de 14h à 15h).

Réalisation obligatoire d'astreintes hivernales du 15/11 au 15/03 suivant planning établi.

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners et prestations du CNAS.

Candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 28 février 2021** à : Monsieur le Président, 5 avenue Emile Cassez, BP 321 16, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à ycaput@agglo-chaumont.fr

Renseignements : Monsieur Laurent AUVIGNE, Responsable voirie espaces verts, au 06.72.79.25.90 ou par mail à lauvigne@agglo-chaumont.fr

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous êtes informés de l'enregistrement de vos données personnelles communiquées dans le cadre de votre candidature. A tout moment, vous pouvez en solliciter la suppression ou la rectification.